

Déclaration de Politique Sociale du CPAS de Berloz : **Mettre l'Humain au Centre**

Le CPAS s'engage à garantir à chaque citoyen l'accès à des conditions de vie dignes, en plaçant l'humain au cœur de toutes ses actions. Cette déclaration traduit notre vision d'une société inclusive où chacun trouve sa place grâce à un accompagnement bienveillant, adapté et proactif.

Nos valeurs fondamentales :

- **Dignité humaine** : Nous reconnaissons le droit de chaque individu à mener une vie digne et épanouissante.
- **Solidarité** : Nous agissons en communauté, unissant nos efforts pour soutenir les plus vulnérables.
- **Écoute active et respect** : Chaque personne est unique et mérite une attention personnalisée dans un cadre empreint de respect.
- **Inclusion sociale et professionnelle** : Nous favorisons l'autonomie et l'intégration de chacun dans la société.

Axes prioritaires

1. Renforcer l'accompagnement humain

- Offrir un accueil chaleureux et respectueux : la décoration et la mise en place d'une Give Box sont déjà programmées.
- Développer des plans d'accompagnement individualisés, adaptés aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire.
- Créer un réseau d'entraide local entre les citoyens, les associations, les commerçants et les partenaires institutionnels.

Mise en œuvre :

Rendre la salle d'attente plus conviviale.

Dégager du temps pour les assistantes sociales, en engageant un éducateur à mi temps qui prendrait en charge l'accompagnement des personnes en transit (ILA).

Prendre des contacts avec les entreprises de la région, les prestataires de services – nouer des partenariats de dons entre autre autour des produits d'hygiène.

Mettre en place des activités avec le CCA et le CCE de la commune ainsi que d'éventuelles associations.

Déployer la convention Energie (ECO JUMP) et organiser une formation thématique à définir.

2. Renforcer la communication

- Organiser des événements communautaires pour encourager l'échange et la création de liens sociaux (repris au point 1)
- Communiquer régulièrement sur les aides disponibles et les processus à suivre.
- Communiquer sur les missions du CPAS : droits RIS, droit ILA, les différences etc. de façon à informer le grand public.

Mise en œuvre :

Travailler en synergie avec l'administration communale afin de pouvoir communiquer dans le bulletin trimestriel – un article axé CPAS.

Demander à avoir plus de visibilité sur le site internet de la commune. Avoir un espace complètement dédié entre autres. Animation et gestion de la page Facebook.

3. Promouvoir l'emploi et l'insertion professionnelle

- Valoriser le travail comme vecteur de dignité et de réalisation personnelle.
- Communiquer sur le projet du service citoyen pour les 18-25 ans

Mise en oeuvre

Continuer à collaborer activement avec la Ressourcerie, et nouer des partenariats si l'opportunité se présente.

Communication autour du service citoyen à l'attention de notre publique plus jeune en situation de décrochage (intégrer cela dans les PIS pour certain.e.s)

4. Soutenir la santé et le bien-être

- Favoriser l'accès aux soins de santé pour tous, sans distinction.
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur la santé mentale et physique.
- Proposer des activités favorisant le bien-être global : sport, culture, loisirs. En activant entre autre la convention Article 27 et déployer le service : communication à l'attention du public concerné.

Mise en œuvre

Rechercher un médecin généraliste de proximité qui pourrait se déplacer auprès des personnes fragilisées.

Organiser un atelier de lecture en partenariat avec la bibliothèque – Entretenir et déployer le partenariat avec le CCA.

Article 27 : utilisation de la convention.

5. Renforcer le partenariat avec la commune

- Collaborer étroitement avec les services communaux pour garantir une approche cohérente et complémentaire.
- Développer des projets conjoints en matière d'insertion sociale, de logement et de santé.
- Mettre en place des plateformes d'échange régulières pour optimiser les synergies entre le CPAS et la commune – Sharepoint prévu avec l'administration.

6. Engagement envers nos collaborateurs

Le succès de nos missions repose sur une équipe motivée et bien formée.

Nous nous engageons à :

- Offrir un environnement de travail sécurisant et stimulant.
- Encourager la formation continue pour développer les compétences.
- Favoriser une communication interne claire et un esprit d'équipe.
- Engagement d'un éducateur qui permettrait de soulager les assistantes sociales dans leur mission d'encadrement des candidats réfugiés (ILA)

7. Permettre l'épanouissement et favoriser l'apprentissage des plus jeunes

- Garantir aux mineurs la pratique d'un sport ou d'une activité régulière permettant l'insertion sociale.
- Donner aux jeunes les meilleurs moyens de réussir leur formation, scolaire ou professionnalisante

Mise en œuvre :

Déployer le partenariat avec l'asbl « l'école sans les colles » pour permettre aux jeunes d'avoir un moment hors du cadre familial parfois difficile et axé sur la réussite scolaire.

Communiquer vers les jeunes du secondaire sur l'existence et l'intérêt des formations professionnalisantes.

Prévoir systématiquement la recherche d'une activités sportive ou culturelle pour les enfants du public du CPAS. Prendre contact avec l'asbl « un air de m'Alice » qui met en œuvre les stages à Berloz durant les vacances scolaires.

Conclusion

Le CPAS aspire à être un moteur de changement positif dans la vie des citoyens. En plaçant l'humain au centre de notre politique sociale et en valorisant la communication et le travail comme piliers de l'intégration et de la dignité, nous réaffirmons notre détermination à construire une société plus juste et solidaire.